

COMITE NATIONAL POUR LA SIGNATURE DE L'APPEL AUX LAÏQUES:

Le 17 Janvier, à Paris, salle de la Société des Ingénieurs et Scientifiques de France, s'est tenue une réunion des premiers signataires de l'Appel aux laïques.

Au cours du large débat qui suivit le rapport introductif de notre camarade Mahé plusieurs intervenants, s'exprimant à titre personnel, dont R. Labrusse (Libre Pensée), F. Chaintron (F.E.N.), A. Hébert précisait que le Comité national dont l'assemblée avait pour but la mise en place ne devait pas se substituer au C.N.A.L.

Le camarade P. Lambert concluait son intervention en engageant son organisation (O.C.I.) dans la campagne pour la signature de l'Appel, et Marc Blondel rappelait que les résolutions adoptées par le dernier congrès confédéral de la C.G.T.F.O. coïncidaient parfaitement avec le contenu de l'Appel aux laïques.

A l'issue de la réunion la constitution du comité national était décidée. En voici la composition:

AZOULAY Jeanine - Libre Penseur (75), AZOULAY Maurice - Libre Penseur (75), BARROIS Jean-Pierre, - Libre Penseur (94), BLONDEL Marc - Syndicaliste (Région Parisienne), BOSSUT Pierre, Enseignant retraité - Ancien secrétaire du CDAL (75), BOLZER Bernard - Responsable syndical (44), BOYADJIS Marie-Thérèse - Libre Penseur (44), CHAINTRON - Libre Penseur - Responsable syndical (92), DUTHEL Paul, Enseignant retraité - Ancien responsable syndicat (69), HEBERT Alexandre - Responsable syndical (44), LABRUSSE Roger - Libre Penseur, LAMBERT Pierre - Militant de l'O.C.I. (75), MAHE Serge - Militant de l'Union des Anarcho-Syndicalistes (44), PREVOTEL Marc - Responsable syndical (38), SALIOU Jacqueline - Syndicaliste (44), SALIOU Gérard - Militant du Parti Socialiste (44).

Composé de personnalités, le comité national a pour seul objectif la campagne de signatures de l'Appel. Une lettre précisant la nature et l'intention du Comité a été adressée au C.N.A.L. et aux organisations qui le soutiennent. Un communiqué a également été transmis à la presse dite d'information.

RAPPORT INTRODUCTIF DE SERGE MAHE:

Camarades, chers amis,

Je ne viens pas souvent à Paris, c'est pourquoi ça me laisse des traces.

J'y suis venu il y a vingt ans, à Vincennes plus exactement, pour y prêter serment de lutter contre les lois anti-laïques jusqu'à leur abrogation, notamment l'abrogation de la dernière née de l'époque, la loi Debré.

Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

C'est ainsi qu'un jour de 1976 le bureau politique du P.C.F. nous apprenait cette nouvelle consternante: l'école privée confessionnelle rétribuée par des fonds publics, cela faisait partie de l'héritage de la France; et par conséquent ce problème ne pouvait être réglé simplement par un vote au parlement, mais il fallait discuter, se concerter avec les intéressés, et obtenir si possible l'assentiment de la hiérarchie catholique.

C'est à dire qu'il fallait s'armer d'une longue patience, et attendre... *ad vitam eternam*, comme on dit au Vatican.

Pendant ce temps se développait dans les milieux traditionnels de défense de la laïcité une campagne insidieuse et monstrueuse, sur le thème de la laïcité ouverte.

La laïcité ouverte! Qu'est-ce que ça veut dire?

Si on prend le terme laïcité dans son sens philosophique, commun, de tolérance, la tolérance ouverte, qu'est-ce que ça veut dire? Comme s'il y avait une tolérance fermée ou sectaire!

Si on prend le terme laïcité dans son sens politique, plus précis, de séparation de l'Église et de l'État, alors là on commence à comprendre: séparation de l'Église et de l'État, ouverte à quoi? à la non séparation de l'Église et de l'État.

Et puis quand on est passé de la formule de la laïcité ouverte à celle de l'École ouverte, alors là on comprend.

En fait de quoi s'agit-il? On connaissait un premier front d'attaque contre l'école laïque, qui consiste en l'existence d'une école confessionnelle concurrente rétribuée par des fonds publics. Ce qui représente une grave atteinte à la laïcité de l'État qui est allée en s'accroissant d'ailleurs puisque depuis 1977, les crédits alloués à l'école confessionnelle ont augmenté de 121%, ce qui n'est pas une petite affaire.

Avec l'École ouverte, il s'agit d'un deuxième front qui vise cette fois à dénaturer l'école laïque, de l'intérieur, par une altération de la notion laïcité et par une profonde réforme de ses structures, pour aboutir en fin de compte à la suppression de la laïcité de l'école.

Le moteur de cette transformation serait l'auto-gestion tripartite regroupant les représentants de l'État, les enseignants et ce qu'on appelle les usagers.

Ce plan se réalise par la mise en place de toute une série de structures de type corporatiste: conseil d'école, équipe éducative, conseil de secteur, conseil départemental de l'éducation, qui, toutes, ont pour caractère commun la mise en tutelle des enseignants, et par conséquent de l'école laïque, par des groupes de pression d'origine politique, confessionnelle et patronale.

Il va sans dire que la mise en place d'un tel système fait voler en éclats le statut laïque de l'école.

Les commentaires vont leur train. Déjà on parle d'école pluraliste, dont le projet éducatif, l'idéologie de l'enseignement dit-on parfois, serait déterminé au niveau de chaque école transformée en une "*communauté éducative*".

D'autres, comme le professeur Legrand, qui a ses entrées officielles à la FEN et au C.N.A.L., expliquent que tout le monde devrait être content puisqu'avec ce système, grâce aux vertus de l'autogestion pédagogique, l'école catholique aurait sa place de plein droit au sein du service publique, et qu'on aurait ainsi réalisé l'école unique! Pourquoi pas?

Quant aux garanties du statut de la Fonction Publique dont bénéficient les enseignants en tant que fonctionnaires on se demande ce qu'il en restera ou ce qu'il en resterait si ce projet se réalise.

Pour ne prendre que l'exemple des *Commissions administratives paritaires* qui jusqu'alors déterminent les nominations dans les postes selon un barème, quel rôle leur resterait-il dès lors qu'un instituteur ne plairait pas ou ne plairait plus à l'équipe éducative de l'école?

Alors, où en sommes-nous, aujourd'hui de ces belles réalisations? Eh bien, certaines ont une existence légale, comme le conseil d'école, d'autres sont à l'état de projet de loi comme le conseil départemental de l'éducation, d'autres enfin, comme le conseil de secteur et l'équipe éducative' sont sous la forme de revendications, oui de revendications.....

Et nous, nous sommes là ce soir pour faire en sorte que l'école laïque ne soit pas ainsi étranglée en silence. Ou, pire encore, que le forfait n'ait pas lieu couvert par des chants de victoire.

C'est pourquoi nous avons décidé de constituer ce comité national, qui n'est pas un cartel d'organisations mais qui est composé de personnalités; et dont le rôle essentiel, et exclusif, sera d'impulser une campagne de signatures pour faire de *l'Appel aux laïques* une véritable pétition nationale.

Bientôt se dérouleront les fêtes du centenaire de l'école laïque. Notre façon d'y participer sera d'y faire signer cette pétition.

Mais nous n'attendrons pas le printemps. Dès demain, dans les jours qui viennent, dans les semaines et dans les mois qui viennent il nous faudra des milliers et des milliers de signatures.

Nous irons dans les chaumières et dans les cités, dans les entreprises et dans les écoles, dans les syndicats et dans les partis, et nous ferons signer *l'Appel aux laïques*.

Et si le comité national n'est pas un cartel d'organisations la présence dans ce comité de certaines personnalités doit normalement nous assurer les signatures des membres de leur organisation.

Ce qui doit en principe donner un bon départ à notre pétition.

Avant de terminer je voudrais vous dire que nous sommes sans complexe, et nous devons être sans complexe. Car je suis convaincu que ce qui est écrit dans le texte de *l'Appel* correspond à la pensée profonde de la très grande majorité des parents et de la quasi-totalité des enseignants qui ont rejeté les conseils d'école. L'échec cuisant de la mise en place des conseils d'école est pour nous la preuve que nous avons raison.

Je voudrais aussi ajouter quelque chose.

Bientôt on entendra dire beaucoup de bien de l'école laïque. Ça va être le centenaire. Or, vous savez ce qu'est un centenaire: la famille vient parfois de très loin, les gens de parenté sont quelquefois douteux, et si l'on s'empresse autour de la vieille, dans les coins les propos ne sont pas toujours très respectueux, ni très désintéressés.

C'est ainsi qu'on entendra dire: "*bravo l'école laïque, mais sans doute faudrait-il revoir cette notion de laïcité*" qu'on présentera comme héritée du libéralisme du début du siècle (ce qui entre parenthèses supposerait un certain choix entre les héritages, puisqu'il faut ménager l'école confessionnelle comme un héritage de la France).

Alors, mes camarades, vous remarquerez, ceux qui diront cela, ce sont les mêmes que ceux qui prétendent qu'on doit modifier le principe de limitation de la durée hebdomadaire du travail, hérité des grèves de 36. Ce sont ceux qui voudraient modifier la loi du 11/2/50 sur les conventions collectives, ou encore modifier la représentation syndicale dans les entreprises pour la remplacer par les conseils d'ateliers.

Tous ces passéistes, car c'est bien ainsi qu'il faut les appeler, tous ces passéistes qui remettent en cause les acquis de la classe ouvrière dont font partie la laïcité de l'École et de l'État, ils ne sont pas pour un retour à 1789, mais pour un retour au moyen-âge, à Bouvines, au nom de *l'union des forces populaires*, ou de *l'union du bon peuple de France*.

Non! "*Ouvrir l'École à la vie*", puisque c'est la jolie formule employée, ce n'est pas lui accorder des budgets d'asphyxie comme le fait le gouvernement ainsi d'ailleurs qu'à tous les secteurs de la Fonction publique.

"*Ouvrir l'École à la vie*", curieuse formule, quand il s'agit de supprimer des petites écoles de campagne au nom de la rentabilité !

Mais ouvrir l'école à la vie, ce n'est pas non plus en abattre les murs pour la livrer aux appétits des groupes de pression par le biais de l'équipe éducative.....

Alors, je parlais de Vincennes au début. Je pense que nous, ici, nous sommes là ce soir pour relier, pour renouer le lien avec Vincennes, et que le flambeau de la laïcité, il est entre nos mains.
